



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE¹
MODIFICATIVE N°2

DC4

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les soumissionnaires ou titulaires de marchés publics pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le soumissionnaire ou le titulaire à l'acheteur soit au moment du dépôt de l'offre – en complément des renseignements éventuellement fournis dans le cadre H du formulaire DC2 – soit en cours d'exécution du marché public.

Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

Loire Forez Agglomération

17 Boulevard de la Préfecture - CS 30211 – 42605 MONTBRISON Cedex

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ou à l'article 117 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

M. le Président

B - Objet du marché public.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par la présente déclaration de sous-traitance.)

**Marché de travaux pour la réfection du réseau d'alimentation en eau potable
Programme 2020-2025**

C - Objet de la déclaration du sous-traitant.

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante.)

- un document annexé à l'offre du soumissionnaire
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché)
- un acte spécial modificatif n°2 ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du 27/05/2021.

¹ Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public.

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

Groupement CHOLTON/SADE

Mandataire : Entreprise CHOLTON SAS

Co-traitant : SADE, Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique - Entreprise déclarant le sous-traitant

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

Entreprise CHOLTON SAS

197, Ancien Canal de la Madeleine

Saint Maurice sur Dargoire

69440 CHABANIERE

SADE :

Siège social : 23/25 Avenue Dr Lannelongue 75014 PARIS

Direction Régionale Centre-Est : 43 rue Pierre Dupont 69740 GENAS

Agence de Travaux : 2855 Route du Haut Baujolais 42840 MONTAGNY

- Adresse électronique :

CHOLTON : adm.cholton@choltonserp.com

SADE : centre-est-montagny@sade-cgth.fr

- Numéros de téléphone et de télécopie,

CHOLTON : Tél : 04 77 29 61 10

SADE : Tél : 04.77.66.12.53 / Télécopie : 04.77.66.13.60

- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

CHOLTON : 674 501 267 00084

SADE : 562 077 503 01172

- Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

SAS au capital de 500 785 Euros

S.A. au capital de 24 066 900 Euros

- En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

Entreprise CHOLTON SAS

197, Ancien Canal de la Madeleine

Saint Maurice sur Dargoire

69440 CHABANIERE

E - Identification du sous-traitant.

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

Eiffage Route Centre-Est

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

Etablissement Loire Auvergne-Agence d'Andrézieux-Bouthéon

17 Boulevard Charles Voisin – BP 96

42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON

Siège social : 3 rue Hrant Dink

69285 LYON Cedex 02

■ Adresse électronique : valerie.moine@eiffage.com

■ Numéros de téléphone : et de télécopie,

Tél : 04.77.55.55.00

Télécopie : 04.77.55.72.49

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

398 827 113 00141

■ Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) et numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers ou auprès d'un centre de formalité des entreprises :

SAS

■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. En MDS, joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant. Pour les autres marchés publics, ce document sera à fournir à la demande de l'acheteur.)

M. Philippe FAY – DIRECTEUR

M. Hubert FORESTIER – DIRECTEUR D'AGENCES

Mr Lionel VOLDOIRE - CHEF DE SECTEUR

Mr Dimitri FONTERET – CHEF DE SECTEUR

■ Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 ?

Oui Non

■ Pour les **marchés publics de défense ou de sécurité** passés par les services du ministère de la défense uniquement et à condition que le marché public concerné soit un marché public de service ou de travaux ou un marché public de fournitures nécessitant des travaux de pose ou d'installation ou comportant des prestations de service (2^{ème} alinéa de l'Art. 124 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité), le sous-traitant est-il lié au titulaire ?

Oui Non

F - Nature des prestations sous-traitées

(Reprendre les éléments concernés tels qu'ils figurent dans le contrat de sous-traitance)

■ **Nature des prestations sous-traitées :**

Réfection de voirie

■ **Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) : SANS OBJET**

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

- Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;
- Le contrat de sous-traitance intégrera les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du RGPD.

■ Dans les **marchés de défense et de sécurité**, lieu d'exécution des prestations sous-traitées :

G - Prix des prestations sous-traitées

■ Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée *infra*, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire) 20.00%
- Montant hors TVA **34 735.00 euros**

■ Modalités de variation des prix : Fermes

■ **Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct** (tel est le cas si le montant du contrat de sous-traitance est supérieur à 600 euros TTC sauf certains marchés passés par les services de la défense : [article 135 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016](#) relatif aux marchés publics ou [article 124 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016](#) relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :
(Cocher la case correspondante.)

OUI NON

H - Conditions de paiement.

Nom de l'établissement bancaire :
SOCIETE GENERALE LYON

Numéro de compte : **30003 . 01825 . 000 2 150 833 2 – 11**
IBAN **FR76 3000 3018 2500 0215 0833 211**

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :
(Cocher la case correspondante.)

Oui Non

I - Capacités du sous-traitant.

(Nota : Sauf pour les marchés de défense et de sécurité, ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

I1 - Récapitulatif des informations et renseignements (marchés publics hors MDS) ou des pièces (MDS) demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

- Dossier administratif

I2 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

J - Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des interdictions de soumissionner

J1 - Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

- a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (*) ;
- b) au surplus, dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'articles 46 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

(*) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

J2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

K - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

1^{ère} hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 137 du décret n° 2016-360 ou à l'article 126 du décret n° 2016-361.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

- OU
- l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,
 - une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2^{ème} hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article 137 du décret n° 2016-360 ou à l'article 126 du décret n° 2016-361, qui est joint au présent DC4 ;

OU

Etablissement Loire Auvergne

	SOCIETE GENERALE		
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST- LOIRE AUVERGNE LOIRE AUVERGNE 3 RUE HRANT DINK 69285 LYON CEDEX 02			
DOMICILIATION : LYON ENTREPRISES (02280)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	01825	00021508332	11
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3018 2500 0215 0833 211			
Identification internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			

EIFFAGE ROUTE CENTRE EST
Etablissement Loire Auvergne
17 Boulevard Charles Voisin - BP 96
42162 Andrézieux Bouthéon
Tél. : 04.77.55.55.00 - Fax : 04.77.55.72.49

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie :

- soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée,
- soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

L - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

(Nota : Lorsque le DC4 est fourni durant la procédure de passation du marché en annexe de l'offre du soumissionnaire, il appartient à ce dernier de vérifier si, dans le cadre de la procédure concernée, la signature de ce formulaire est ou non exigée par l'acheteur à ce stade ; si le DC4 n'a pas été signé, l'acheteur, une fois le marché attribué, renvoie au titulaire le DC4 complété afin que ce dernier le retourne signé de lui-même et de son sous-traitant. L'acheteur pourra alors notifier au titulaire le marché, auquel sera annexé ce document, ce qui emportera agrément et acceptation des conditions de paiement du sous-traitant)

A Andrézieux-Bouthéon , le 19/11/2021
Le sous-traitant :
(personne identifiée rubrique E du DC4)

EIFFAGE ROUTE CENTRE EST
Etablissement Loire Auvergne
17 Boulevard Charles VOS - BP 06
42162 Andrézieux-Bouthéon
Tél. : 04.77.55.55.00 - Fax : 04.77.55.72.49

A Montagny, le 19/11/2021

Le soumissionnaire ou le titulaire :
(personne identifiée rubrique C1 du DC2)

SHOLTON SAS
SADE - Direction Régionale CENTRE-EST
Agence de MONTAGNY
2855 Route du Haut Beaujolais
42840 MONTAGNY
Tél : 04 77 66 12 53
centre-est-montagny@sade-cgh.fr
Canal de la Madeleine - CS 9010
09440 ST-MARTIN-CHIFFRE-SUR-DARGOIRE
Tél. : 04 77 29 61 10 - Fax : 04 77 29 65 00
04 77 66 12 53 - Code APE 4221Z

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant, autorise la sous-traitance des activités de traitement de données à caractère personnel visées dans la présente déclaration, et agréé ses conditions de paiement.

A Montbrison , le 01/12/2

Le représentant de l'acheteur : Pour le Président, par délégation,
le 1^{er} conseiller communautaire délégué
au commerce,

Yves MARTIN



M - Notification de l'acte spécial au titulaire.

(Une copie de l'original du marché ou du certificat de cessibilité ou, le cas échéant, de l'acte spécial, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct par l'acheteur public.)

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A , le

